

des Victoires, érigée canoniquement en la paroisse Ste-Elisabeth.

La messe solennelle à 9 h. 1/2; les vêpres solennelles à 3 heures, suivies du sermon par M. le principal de l'institution de Notre-Dame des Victoires, et de la procession.

C'est le mercredi 8 mai que comparait devant la Cour d'assises de Douai les individus compromis dans les troubles de Roubaix. Ils sont au nombre de neuf: Castelain, Peters, Boitel, Delabarre, Couplet, Billoir, Herdit, Lefebvre et Potteau.

Trente-cinq témoins sont assignés. La fille Lempereur comparait le vendredi 10.

La foire de Roubaix a attiré une certaine catégorie d'industriels dont il faut se défier.

Plusieurs personnes d'un même train ont perdu leur porte-monnaie. Il est plus probable qu'elles ont été simplement volées par d'adroits filous.

Un de ces porte-monnaies contenait une somme relativement considérable comme argent de poche.

C'est généralement le matin et le soir, à l'arrivée et au retour qu'il faut veiller avec soin sur ses poches, surtout aux trains de retour du soir.

Une dame a eu non-seulement son porte-monnaie contenant 30 francs enlevé, mais, nous assure-t-on, une bague; c'est plus fort.

(Industriel de Tourcoing.)

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Lille a jugé trois gamins, de Roubaix, Fidèle Ladsous, Durieux et Fourmont, âgés de 12 à 15 ans, qui ont volé des porte-monnaies, un entre autres contenant 86 fr.; ils ne reculaient devant rien, pas même devant l'escalade et l'effraction. Ils séjourneront pendant cinq et six ans dans une maison de correction.

Mercredi, un incendie s'est déclaré à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge, dans le magasin du sieur Luiche, marchand de déchets. Le feu a été éteint avec l'aide seule des voisins. La perte évaluée à 2,000 francs est assurée par la compagnie la Confiance.

Cet incendie a été occasionné par la combustion latente de déchets.

Nous lisons dans le Mémorial de Lille :

« Un brave ouvrier qui vit tout juste de son travail et à bien de la peine à élever ses quatre enfants, a eu le bonheur de recevoir ces jours-ci, la nouvelle qu'un héritage sur lequel il comptait à peine, venait de lui échoir. Or, il s'agissait de 2,500 francs. Jugez de la joie! Jamais pareille fortune n'avait visité le pauvre toit de ce brave homme. Aussi, dimanche dernier, rasé de frais et habillé de ses habits de fêtes, il part pour aller toucher le fameux héritage. Et comme on doit le croire, le bon père ne fait que réciter tout le long de la route la fable de *Perrette et du pot au lait*. Quels projets! l'argent a son emploi! Il est déjà casé sur les quatre petites têtes blondes, qui, au foyer, attendent le retour du père. Enfin il revient! femme, dit-il, voici de l'argent! En disant ces mots il se tâte, il cherche, il palte! Cet argent il l'a perdu! En chemin de fer, en route, à pied? Il n'en sait rien; mais le fait est qu'il l'a perdu! On comprend cette douleur! La pauvre famille est désespérée. Et on nous a prié de raconter l'histoire et de dire que si quelqu'un trouvait ce pauvre petit trésor, il serait bien récompensé! Nous le disons donc, mais sans grande espérance! »

On lit dans l'Autorité, journal de Dunkerque :

« Un incident fort émouvant s'est produit pendant la représentation de *Mademoiselle de la Seiglière*, et nous devons le mentionner comme un signe du temps. Au moment où l'acteur en scène rappelle que Napoléon Ier partait d'Iéna pour entrer à Berlin, une commotion électrique a fait éclater des applaudissements d'une vivacité extraordinaire.

« Ce n'est pas au milieu des négociations qui se poursuivent pour le maintien de la paix que nous déduisons aucune conséquence guerrière de cette manifestation si spontanée, mais nous ne pouvons nous dissimuler combien est sensible la fibre du peuple, dans les circonstances où nous nous trouvons. Comment en serait-il autrement quand, autour de nous, se forment des projets d'organisation de volontaires, et quand, chez nous-mêmes, on n'a pas oublié ces autres volontaires qui armaient nos corsaires, volontaires aujourd'hui transformés en marins montant nos vaisseaux, à bord desquels ils sauraient, nous le garantissons, se rendre dignes de leurs devanciers. »

Ville de Roubaix.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE

Mercredi 8 mai, à huit heures du soir.

Écoulement des gaz, gazomètres, machines, soufflantes, soufflet à vent continu. Expériences: le chariot à recul, la sonnerie dans le vide, l'appareil des roues dentées pour démontrer la théorie de l'horloge, les culbuteurs chinois.

COURS PUBLIC DE DROIT COMMERCIAL.

Judi 9 mai à huit heures du soir.

Force probante des livres de commerce entre commerçants, — entre les commerçants et les tiers. Pénalités auxquelles s'expose le commerçant qui ne tient pas de livres.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur EDOUARD HANNART, conseiller municipal, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu, **Lundi 6 mai**, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

BIBLIOGRAPHIE.

A l'occasion de l'Exposition universelle, MM. Ch. Delagrave et Cie, libraire éditeur, rue des Ecoles à Paris, viennent d'édition un nouveau guide dans Paris, sous le titre *Paris-Exposition*. Le but de l'auteur a été avant tout, et c'est en cela que le livre dont nous parlons se distingue, d'éviter à l'étranger dans la capitale des pertes de temps et d'argent, en lui donnant sur la vie de chaque jour les détails les plus circonstanciés. C'est un cicérone qui le conduit dans les musées, les promenades, restaurants, cafés, hôtels, etc., partout enfin où l'appelle l'amour des arts, la curiosité, la recherche du confortable et le mouvement des affaires. Le prix de chaque chose est partout exactement indiqué: au moyen de notre guide, le voyageur est bien vite mis en garde contre cette exploitation ingénieuse qui le guette à la porte de chaque établissement. Ce qui n'empêche pas de trouver dans ce livre de précieux détails sur l'histoire et les curiosités de Paris et de ses environs, et surtout des renseignements qu'on ne trouve nulle part ailleurs pour visiter fructueusement ce labyrinthe qu'on appelle l'Exposition universelle.

Nous croyons que c'est rendre un véritable service au public que de lui faire connaître cette publication et nous espérons que nos lecteurs nous en sauront gré.

FAITS DIVERS

— Un bijoutier-horloger du 20^e arrondissement de Paris, M. D..., vit hier s'arrêter devant sa boutique un élégant jeune homme monté sur un superbe cheval allemand. Du geste, il appelle M. D..., qui sort et s'approche. J'ai oublié ma montre, dit le cavalier, rien ne m'est plus désagréable que de ne pas savoir l'heure; auriez-vous une montre toute prête à ma disposition, en or, dans le prix de deux à trois cents francs. L'horloger l'invita à descendre et à entrer dans sa boutique pour choisir l'objet demandé. Je le ferai volontiers, répondit l'inconnu, mais mon cheval est fort difficile à se laisser monter; rien ne m'empêche de choisir une montre sans quitter la selle. Devant cette raison, M. D... s'inclina et alla chercher plusieurs montres et les montra au cavalier qui en choisit une — la plus belle. Combien, demanda-t-il ?

Deux cent cinquante francs, au plus juste.

— Elle me convient beaucoup, ajouta le cavalier.

Et après l'avoir mise dans sa poche, il éperonna son cheval et s'enfuit au grand galop.

L'horloger, ébahi, stupéfait, le perdit promptement de vue.

— Une des deux magnifiques glaces de Saint-Gobain, exposées dans la rue de France, vient d'être cassée par la maladresse d'un ouvrier qui, en clouant une draperie autour du cadre en bois, a enfoncé un clou trop avant.

Cet accident est déplorable, dit le Soleil, non-seulement au point de vue matériel (une pareille glace revient à 14,000 francs) mais encore à cause des difficultés de tout genre qu'il faut surmonter pour obtenir une pièce aussi belle.

— M. Giovanni Parodi, joaillier du roi d'Italie, à Gènes, a offert au roi un travail très-précieux et vraiment admirable. C'est une épingle mécanique de petite forme qui sonne la marche royale, en tournant sur elle-même. Cette épingle offre toujours des objets nouveaux, et notamment des miniatures, dans les plus petites proportions, des plus proches parents du roi, et en outre, les plus glorieuses époques de sa vie avec des légendes spéciales et des allégories et des initiales en diamants.

Le roi, pour témoigner sa haute satisfaction à l'artiste, lui a fait don de sa photographie avec une lettre autographe. Il lui a envoyé en même temps une médaille de grande dimension: d'un côté est l'effigie du souverain, et de l'autre cette légende: « A Giovanni Parodi, pour le zèle infatigable avec lequel il a encouragé une riche industrie nationale, Victor-Emanuel II, a fait ce don en 1867. »

— Le tribunal civil a prononcé son jugement dans l'affaire d'Alexandre Dumas, contre le photographe Liébert.

Le tribunal, attendu qu'Alexandre Dumas père, prétend que Liébert et Cie ont, sans droit, livré à la publicité, des photo-

graphies, le représentant seul ou formant un groupe avec Adah Menken;

Attendu qu'il ne s'agit nullement dans la cause, de portraits commandés par Dumas aux défendeurs, exécutés à ses frais et destinés à n'être distribués qu'à sa famille et à ses amis;

Attendu qu'il est constaté que c'est sur la demande de Liébert et Cie que Dumas est allé dans leur atelier et qu'il y a posé soit seul, soit avec Adah Menken pour la composition de clichés, dont il savait que les épreuves devaient être vendues et publiées par les défendeurs; que ces derniers n'ont pas reçu de lui aucune rémunération pour leur travail et leurs déboursés et qu'au contraire ils lui ont remis gratuitement, sur sa demande, un certain nombre d'épreuves, pour prix du droit qu'il leur abandonnait de vendre, au public, des épreuves semblables;

Attendu que la publication de ces portraits ayant eu lieu, dès l'origine, avec l'autorisation de Dumas et en vertu d'une véritable convention synallagmatique qu'il a librement consentie et dont il a le premier, réclamé l'exécution, il ne saurait y trouver un sujet de plainte légitime contre Liébert et Cie;

Par ces motifs: déclare Alexandre Dumas père, mal fondé en sa demande, l'en déboute et le condamne aux dépens.

— La célèbre papeterie d'Esnonne (Seine-et-Oise) va être mise en vente aux criées de la Seine, le 15 mai, sur la mise à prix d'un million.

— A propos du départ de Mlle Patti pour Londres, un journal spécial donne ce petit détail statistique, qui ne manque pas d'intérêt:

« Mlle Patti a chanté à Paris 230 fois; d'après les relevés du livre de caisse, les recettes des représentations auxquelles elle a chanté se sont élevées à 2,264,500 fr., soit une moyenne de 11,150 fr. par soirée. Son bénéfice de mercredi dernier a produit 19,000 francs.

Mlle Patti est réengagée par M. Bagier pour la prochaine saison, où elle doit chanter le rôle de Juliette, dans le nouvel opéra de Gounod, rôle qu'elle sait déjà.

Samedi soir la diva était à la représentation de *Roméo*, et elle n'était pas la seule artiste qui assistait à cette solennité.

— L'Algérie est de nouveau en proie au fléau des sauterelles:

Depuis huit jours, elles ont envahi par bandes nombreuses, les environs de Médéah. Fort heureusement elles n'ont, jusqu'ici, causé aucun dégât bien considérable. Les colons, secondés par les troupes de la garnison, se livrent à la chasse de ces insectes et en ont détruit de grandes quantités.

VARIÉTÉS.

PROMENADE A TRAVERS LA FOIRE.

Les saltimbanques s'en vont; il n'y a plus de saltimbanques: Je ne vois partout que des artistes. Où êtes vous ô Bilboquet, ô Gringalet, où êtes-vous grands hommes! et vous, délicieuse Zéphirine? Vos manes irritées ne se lèvent-elles pas pour protester contre vos indignes successeurs? Mais que dis-je? Il n'y a plus de saltimbanques!

Qu'est-ce donc que ces plats ambitieux, ces fonctionnaires dilapidateurs des fonds publics, ces journalistes vendus, ces financiers tripoteurs, et tant d'autres? Tous ces gens-là ne sont-ils pas des saltimbanques?

Sur le champ de foire, je vois des gens honnêtes pour la plupart, exerçant une profession pénible, ayant gagné en estime ce qu'ils ont perdu en prestige devant le vulgaire. Ils ont une famille, des croyances, des mœurs meilleures qu'on ne le croit généralement; ils élèvent leurs enfants convenablement, religieusement même; lorsqu'ils arrivent dans une ville ils les envoient à l'école; les plus aisés les mettent parfois en pension.

Voilà ce que sont aujourd'hui ces personnages nomades — dont beaucoup ne sont plus des bohèmes.

Ici, comme partout, les gros ont dévoré les petits.

La baraque fait place à la loge. Il y a bien encore ça et là une petite tente où l'on montre pour deux sous une femme-colosse, plus ou moins authentique un enfant monstre, un veau à deux têtes, ou bien les aventures navrantes de Geneviève de Brabant, la tentation de Saint-Antoine, les tribulations de ce vertueux solitaire et de son compagnon; mais, je le répète, les grands spectacles ont perdu les petits qui tendent chaque année à disparaître.

Parmi les spectacles qui, cette année, se disputent à l'envi la faveur du public, plusieurs sont véritablement dignes de notre attention. J'en remarque deux particulièrement, dont je vous parlerai tout d'abord: *A tout seigneur, tout honneur*. Ce sont le Théâtre de la gaieté et le Théâtre des Enfants célèbres.

Je commencerai par ce dernier où j'allai hier soir. J'y vis et trois cents personnes ont vu comme moi, la chose la plus étonnante, la plus stupéfiante, la plus merveilleuse, la plus triste, mais aussi la plus rare qui se puisse voir: une tête de décapité vivante, bien vivante, parlante, répondant à toutes les questions qu'il vous plaît de lui poser.

Elle est contenue, — j'allais dire elle habite — dans une belle boîte de bois précieux, posée sur une table en triangle, entièrement garnie et que rien ne cache au spectateur.

Cette tête — c'est elle-même qui l'assume — existe depuis quatre mille ans. Rien que ça! Elle fut détachée du corps qui la portait, par ordre de je ne sais plus quel roi d'Égypte, qui s'était probablement levé de mauvaise humeur ce matin-là. Pour les incrédules, la tête en question, ajoute que la chose se passait au pied de la grande pyramide.

Ce n'est pas tout:

Sur la même table, toujours entièrement exposée aux yeux du public, M. Delhaye, — c'est le nom du magicien qui opère ces merveilles, — place un panier d'osier qui ressemble, sauf la dimension, à tous les paniers d'osier de votre connaissance. — Dans le susdit panier, s'installe une belle jeune fille, Mlle Victorine Delhaye. — Soudain le père interpelle son enfant, paraît entrer dans une colère vénémente, s'empare d'une épée et en transperce le panier.

Des cris déchirants se font entendre, la jeune fille se meurt....

Mais non, rassurez-vous, le panier est vide et Mlle Delhaye reparait à l'autre bout de la loge, toute souriante et ne paraissant pas plus émue que lorsqu'elle fait exercer sa chèvre.

On a déjà reconnue l'expérience du colonel Stodart qui fit tant de bruit dans le monde, il y a un an ou deux, et que M. Delhaye produit en public pour la première fois.

A ce sujet, on me rapporte une anecdote que je crois inédite:

C'était, il y a quelques mois, dans une petite ville de Belgique. Un confrère de M. Delhaye, ayant entendu parler de la fameuse expérience du colonel Stodart, voulut la mettre en pratique, et, après avoir tatonné longtemps, il réussit passablement.

Un jour qu'il répétait, au moment où il traversait les mailles du panier avec son épée, un cri terrible se fait entendre, un seul!...

Sa fille dans le panier était tuée.... transpercée par l'épée de son père.

Quant à celui-ci, ses cheveux étaient devenus blancs.

Je ne veux pas dire que M. Delhaye soit sorcier. Non, c'est un physicien très-habile, et c'est à ce titre, que je vous recommande son spectacle comme un des plus curieux de la foire.

Ajoutez que les enfants sont dignes du père.

Vous verrez là des tours de force et de passe-passe des plus extraordinaires, mais dont le détail serait trop long — comme disent les commissaires-priseurs.

J'arrive au Théâtre de la gaieté qui dispute glorieusement la palme à M. Delhaye. Quel nom bien mérité et comme; l'on rit de bon cœur dans la belle et élégante loge de M. Poulmarck! L'intérêt n'y manque pas non plus et vous remarquerez, j'en suis sûr, les *Jeux irlandais*, exécutés par madame Poulmarck.

Voici du reste, comment M. Alexandre Dumas parlait de madame Poulmarck dans le journal la Presse:

« Imaginez, dit M. Alexandre Dumas, que nous avons sous les yeux, imaginez une femme maigre, brune, aux yeux luisants, aux joues creuses, aux cheveux noirs rayés de reflets bleuâtres, de cette laideur exotique qui doit être une beauté quelque part, bien loin, sous la tente ou dans la pagode. Elle arrive dansante et flottante dans une robe lâche aux raies rouges. Elle se jette sur un tapis étendu au milieu du cirque, et la voilà qui commence ses chimériques exercices. Elle s'écartèle, elle se désosse, elle passe sa jambe en bandoulière par dessus son cou, elle se décroche, comme des agrafes, les clavicales des épaules, et renverse derrière son dos ses bras ployés à rebours. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est l'air hagard, inspiré, presque fatidique, avec lequel elle accomplit cette effrayante pantomime. Ce n'est pas une saltimbanque qui travaille, c'est la convulsionnaire d'un culte bizarre célébrant les rites d'un Dieu cruel qui veut voir souffrir ses dévotés. Ses yeux supplient, ses gestes attestent, sa bouche ébauche un navrant sourire; cela fait penser à ces danseuses indiennes qui se tortillent devant les idoles, à ces alimées criblées de poignards que l'on voit dans les miniatures persanes, danser la tête en bas, devant un shah pensif, accroupi sur des piles de coussins et carressant sa barbe tressée d'une main chargée de bagues.

Ce n'est pas tout: on apporte une boîte de verre dans laquelle tiendrait à peine une robe soigneusement pliée. Elle s'éclaire sur la frêle cassette, se cambre, se disloque, recommence ses gestes et ses appellations mystérieuses: puis, tout d'un coup, vous voyez ce corps, articulé en apparence, s'affaisser comme un tissu dont on dénourerait l'attache, et se ployer confusément au fond de la boîte. Ce n'est plus un corps, ce n'est plus une forme, ce n'est plus quelque chose d'organique et d'articulé: c'est un paquet de membres lâches, épars, déossés, entre lesquels végète une touffe de cheveux morts, comme une poignée d'algues sur les segments spongieux d'un mollusque. Vous croiriez voir encore ce mystérieux coffret des *Mille et une Nuits*, retiré par un pêcheur du fond du Tigre, sous les yeux d'Haroun-al-Raschid, et dans lequel le calife aperçut avec horreur le corps d'une jeune femme coupé par morceaux. « Misérable, dit-il à Giaffard, son fidèle visir, c'est donc ainsi

que tu veilles sur les actions de mes peuples, et que tu laisses jeter mes sujets dans le Tigre, afin qu'ils aient vengeance contre moi au jour du jugement! Si tu ne venges promptement la mort de cette femme par la mort de son meurtrier, je jure par le saint nom de Dieu que je ferai pendre, toi et quarante de ta parenté. » Puis, aussi vite qu'elle s'est décomposée, elle se refait, se rajuste, se raccommode et se relève tout d'une pièce, comme une marionnette de tabatière à surprise. Cette étonnante acrobate s'appelle Mme Poulmarck. »

X...

VILLE DE ROUBAIX.

Règlement pour la Foire

Emplacement des marchés pendant la durée de la Foire.

Art. 1^{er}. Les marchands bouchers, charcutiers, de légumes et de fruits, se tiendront place et rue Notre-Dame.

Art. 2. Ceux d'épicerie et de fruits secs, de lingerie, d'étoffes et d'habillements dans la rue Saint-Georges.

Art. 3. Ceux de chaussures, de ferraille, etc., de beurre, d'œufs et de volailles place et rue Notre-Dame.

Art. 4. La circulation est interdite aux voitures de toute espèce, sur la place de l'église et dans la Grande-Rue, les dimanches, lundi et mardi de la première semaine de la foire, et le dimanche suivant.

La même défense est faite aux personnes circulant à cheval.

Art. 5. Aucun marchand ou teneur de jeux, spectacles, etc., ne pourra s'établir sur la voie publique, en quelque lieu que ce soit, sans avoir présenté ou déposé ses papiers au bureau de police et avoir obtenu une autorisation qui lui indiquera le lieu où il pourra établir ses marchandises ou exhiber son spectacle. Le marchand ainsi autorisé sera tenu d'occuper le lieu indiqué.

Art. 6. Il est interdit de fumer dans les cirques, salles de spectacles, loges de saltimbanques et de jeux de toute espèce, ainsi que dans les allées du champ de Foire, et autour des baraques.

Défense est également faite à tous marchands ayant loge ou baraque sur la foire de faire du feu dans lesdites loges ou baraques, et d'y coucher pendant la nuit.

Art. 7. Il est interdit à tous marchands donneurs de spectacles et autres personnes établies sur le champ de foire, de jeter ou déposer sur la voie publique, aucune chose qui puisse gêner la circulation ou nuire à autrui par des exhalaisons insalubres.

Il est également défendu à toutes personnes d'uriner ou déposer des ordures contre les baraques, les édifices publics et les maisons des particuliers.

Art. 8. Les jeux de hasard de toute espèce seront sévèrement interdits.

Art. 9. Les parades, bruits d'instruments ou autres, en dehors des baraques de saltimbanques, salles de spectacles et de jeux, cirques, etc., ne pourront avoir lieu pendant les heures d'office sur la place Saint-Martin, ni le soir après dix heures et demie. Il est défendu de se servir pour les parades d'autres instruments que ceux à cordes ou à vent. Les parades ne pourront durer plus de dix minutes et elles auront lieu alternativement entre les donneurs de spectacles. Les manèges de chevaux de bois ne devront employer pour musique que l'orgue de barbarie.

Art. 10. Tous lesdits jeux et spectacles, ainsi que les boutiques des marchands forains devront être fermés, au plus tard, à onze heures du soir.

Art. 11. Les personnes qui désireraient une place sur le champ de foire de la ville de Roubaix, sont invitées à en faire la demande chaque année avant le 1^{er} janvier qui précède ladite foire.

Art. 12. M. le commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'hôtel-de-ville de Roubaix, le 19 avril 1867. ERNOULT-BAYART.

COURS DE LA BOURSE

Du 4 mai 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/0..... 68 60	— 3/0/0... 68 40
4/0/0..... 97 00	— 4 1/2 0/0 97 00

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634

ANNONCES

Avis aux industriels

A vendre à Roubaix: Une machine horizontale, jumelle, de la force de 60 chevaux, à haute pression, construction de M. A. Farinaux, de Lille.

Une autre machine verticale, jumelle, de la force de 40 chevaux, à moyenne pression, construction de Madame Isidore Farinaux, de Lille.

Ces machines sont en marche. S'adresser pour les voir fonctionner rue du Forl, n° 1. § 6910